

Formation complète en Alimentation-Santé-Durable

Votre formation...

Formation Européenne théorique et pratique de plus de 200H de cours

Cycle complet sur 2 années, 1 année de ASD (cursus antérieur) et **2^{ème} année ASDPP**.

Année 2 : ASDPP

Alimentation Santé Durable Perfectionnement Pratique

65h d'octobre 2021 à juin 2022

Cette année est la suite de votre 1^{ère} année du cursus d'Alimentation Santé Durable (ASD ou ASDF)

✿ **Accessible aux professionnels ayant suivis la 1^{ère} année ASD ou ASDF**

✿ Objectifs :

- Développer un savoir-faire pour accompagner individuellement ou collectivement toutes personnes désireuses de prendre soin de leur capital santé.
- Devenir un consultant ou un conseiller reconnu pour sa compétence dans le domaine de l'alimentation favorable à la santé et à l'environnement.

Vous pouvez entrer en 2^{ème} année sans avoir passé l'examen de 1^{ère} année : votre 2^{ème} année servira alors de révision en préparation à l'examen.

✿ **Le premier Webinaire en ligne inaugural de début de 2^{ème} année**

□ **Date : Lundi 4 octobre 2021 de 13h à 14h**

□ **Objectifs :** Introduction au cours de 2^{ème} année et explication sur l'organisation pratique des étudiants pour les ateliers du perfectionnement pratique.

➤ **Si la situation sanitaire le permet : un séminaire de début de cursus en « présentiel » en début de 2^{ème} année aura lieu**

Cette journée de séminaire permet de rassembler les étudiants de tous les cursus des formations complètes qui entrent en perfectionnement pratique.

Cette journée est orientée sur la présentation des étudiants et l'organisation pour les ateliers par région géographique, l'explication de l'organisation du cursus, un exemple d'atelier sera exposé.

- **Lieu et date : Le dimanche 03 octobre 2021** de 9h30 à 13h00 et de 14h00 à 17h à Paris en France (faculté de Médecine, Paris 7 Denis Diderot, Site Villemin, 10 avenue de Verdun 750010 Paris)
- **Si la situation sanitaire ne le permet pas, la journée sera remplacée par la séance de webinaire du lundi 4 octobre**
- **La présence à la journée n'est pas obligatoire mais est vivement conseillée**
- ✿ **Les ateliers pratiques mensuels en E-coaching et en webinaire à distance de chez vous** (en moyenne vous aurez plus ou moins 7h de travail chaque mois d'octobre à juin 2022)
- **Chaque mois des Ateliers de perfectionnement pratique et des outils de coaching pratiques** seront mis à votre disposition dans votre plateforme.
- **Des devoirs interactifs seront organisés à distance avec la supervision d'un formateur-modérateur de l'institut SiiN** qui vous aiguillera et vous aidera.
- Les différents étudiants qui le souhaitent pourront également travailler en présentiel en réseau de proximité sur les devoirs, en début de cursus une possibilité de rotation chez chacun des participants pourra être mise en place entre vous selon vos régions respectives.

Les thèmes des Ateliers de perfectionnement en coaching en capital santé

Comment orienter vos conseils et proposer la meilleure assiette adaptée, des conseils de cuisine santé durable personnalisés, les modes de vie adaptés, choisir les compléments alimentaires adaptés...

- Comment apprendre à vos clients à lire les étiquettes des aliments
- Comment orienter les bons choix alimentaires pour les végétans, les végétariens, les végétaliens, les intolérants alimentaires...
- Aider vos clients à faire des achats sains et durables
- L'adaptation des conseils alimentaires et de mode de vie dans des situations particulières :
 - Au surpoids et au diabète de type 2
 - Aux excès de cholestérol
 - Pour arrêter de fumer
 - En cas d'inconforts digestifs et intestinaux
 - En cas de reflux gastro-œsophagien
 - L'intolérance au lactose, au gluten
 - A la personne atteinte de maladie cœliaque
 - A la personne souffrant d'allergie alimentaire

- En cas de dysbiose
- Les troubles fonctionnels intestinaux douloureux
- Adapter les conseils à l'enfant enrhumé et fragile
- Aux problèmes urinaires, cystites, candidoses
- A la personne souffrant de rhinite allergique ou saisonnière
- Aux personnes ayant des troubles cutanés
- L'adolescent ayant des problèmes d'acné
- L'eczéma, urticaire
- Les troubles vasculaires veineux
- Les troubles prémenstruels, les règles douloureuses
- L'assiette de la fertilité
- L'assiette de la femme enceinte et allaitante
- La ménopause avec bouffées de chaleur
- L'accompagnement après la ménopause
- L'assiette et le mode de vie de la personne stressée, en surmenage, en menace de burnout ou en burnout, de la personne anxieuse, de la personne déprimée...
- A la personne insomniaque
- A la personne migraineuse
- A la personne ayant des troubles de la mémoire, de l'attention
- L'enfant ayant des troubles déficitaires de l'attention
- L'assiette de la scolarité réussie
- L'adaptation des conseils aux personnes ayant des douleurs d'arthrose diffuse, des douleurs musculaires diffuses
- La personne fibromyalgique
- L'adaptation des conseils aux personnes âgées, fatiguées, la faiblesse musculaire, l'ostéoporose
- L'assiette et l'activité physique
- L'assiette et le mode de vie de la personne qui souhaite mieux prévenir le cancer...prévention primaire et secondaire
- Et bien d'autres...

❁ **Les 10 séminaires en ligne, un lundi ou un vendredi par mois de 13h à 14h en direct :**

- Chaque mois **1 séance de webinaire reprendra toutes les questions des Ateliers de devoirs**, ces questions seront vues lors des **séances en direct avec le Dr Coudron**.
- Vous êtes absent, pas de soucis**, les enregistrements des échanges des webinaires sont disponibles en retransmission sur votre plateforme de cursus.

- **Les dates des webinaires de la 2^{ème} année :**

04-10-2021 webinaire de début de 2 ^{ème} année
25-10-2021
22-11-2021
20-12-2021
17-01-2022
14-02-2022
21-03-2022
22-04-2022
16-05-2022
20-06-2022 webinaire de fin de 2 ^{ème} année

❁ **Le séminaire de clôture de la 2^{ème} année en « présentiel »**

- Pour clôturer cette 2^{ème} année de perfectionnement pratique nous vous proposons une après-midi de conférences d'orateurs experts sur des thématiques diverses
- **Lieu et date : Le samedi 25 juin 2022 de 14h00 à 17h30** à Paris (faculté de Médecine, Paris 7 Denis Diderot, Site Villemin, 10 avenue de Verdun 75010 Paris)
- La présence à la journée n'est pas obligatoire mais est vivement conseillée
- **Si les conditions sanitaires ne le permettent pas, la journée sera organisée en distanciel.**

❁ **La reconnaissance**

- Vous recevrez le label **après réussite de l'examen final de 1^{ème} année** (examen disponible pendant 5 années) et à la fin de votre formation des 2 années de cursus.
- **Le label Intelligent -Nutrition®** est une marque déposée par l'institut SIIN, seules les personnes ayant validé cette formation des 2 années par la réussite de l'examen final ont le droit d'utiliser le label dans leur pratique professionnelle.
- Vous aurez également la possibilité de vous inscrire dans **l'annuaire du Siin** comme **professionnel formé et Diplômé en Alimentation – Santé – Durable.**

❁ **Le Tarif de la 2^{ème} année ASDPP : 2021- 2022**

- ❁ **Paiement en prévente du 1^{er} avril 2020 au 30 mars 2021: 1450€**
- ❁ **Membre de SiiN Academy avec le tarif en prévente: 1305€**

- ❁ **Tarif officiel à partir du 1^{er} avril 2021 : 1600€**
- ❁ **Membre de SiiN Academy avec le tarif en prévente: 1440€**
- ❁ **Paiement par mensualités d'octobre 2021 à juin 2022 : 9 x 200€**

Puis-je bénéficier d'une prise en charge financière ?

- ❁ **Par l'Agence nationale DPC pour les professionnels de la santé :**

L'ANDPC prend en charge un cours de votre cursus :

Pour les pharmaciens libéraux, un montant de 799.96€ est alloué, vous recevrez directement à l'inscription, la formation prise en charge par l'Andpc dans votre espace de formation

Pour les médecins libéraux, un montant de 1995€ est alloué, vous recevrez directement à l'inscription, la formation prise en charge par l'Andpc dans votre espace de formation.

Pour les pluriprofessionnels, veuillez vérifier le montant qui vous est alloué, vous recevrez directement à l'inscription, la formation prise en charge par l'Andpc dans votre espace de formation.

Par exemple, pour les masseurs-kinésithérapeutes, un montant de 546€ est alloué, exemple 1450-546=904 €

Je règle ma 2^{ème} année ASDPP	Au PRIX de	Pour les pharmaciens pris en charge par l'ANDPC	Pour les médecins pris en charge par l'ANDPC
Tarif en prévente	1450 €	650 €	0 €
Tarif membre SiiN Academy avec la prévente	1305 €	505 €	0 €

Le restant de la formation, non prise en charge par l'agence DPC, suivra le déroulement normal du cursus sur 2 ans à savoir de septembre 2020 à juin 2022

Le Versement du solde de la formation (Partie non prise en charge par le DPC) se fait à l'inscription. Attention déduction de la prise en charge DPC sur le tarif hors paiement par mensualités. Ces montants, à régler, sont calculés en fonction d'une disponibilité du budget total sur 2020, si vous avez déjà utilisé la prise en charge DPC pour une autre formation, votre quote-part sera alors modifiée au moment de votre inscription.

❖ **Par votre organisme de prise en charge pour les autres professionnels ou pour les salariés Téléchargez la convention et le devis** et adressez-les à votre organisme de prise en charge : Fifpl, OPCA, Actalians, Pôle emploi, Fongecif, chèques formations...**l'institut SiiN est Datadocké 0058382**

❖ **Le FIFPL prend en charge la formation Alimentation Santé Durable**

Pour les infirmiers : NACPRO attribué : S0520200310007

Pour les kinésithérapeutes-masseurs : NACPRO attribué : S0620200300114

Comment puis-je régler ma formation ?

Nos formations sont exonérées de tva. Les paiements s'effectuent en ligne sur le site du S.I.I.N. par carte bancaire par paiement sécurisé INGENICO ou par virement bancaire dans les 5 jours de l'inscription, le RIB étant disponible au moment de l'inscription sur le site.

Les factures sont disponibles immédiatement dans votre espace personnel sur le site du S.I.I.N.

Les paiements par mensualités et les tarifs de prévente sont non cumulables avec la ristourne SiiN Academy.

Si vous choisissez la méthode de paiement par mensualités et si vous ne réglez pas vos mensualités : attention que vous n'avez plus accès à votre formation en attendant que vous soyez de nouveau en ordre de paiement, vous devrez alors payer vos mensualités de retard pour avoir de nouveau accès à votre plateforme.

Comment ai-je accès à mes cours ? Combien de temps ?

Les cours, les modules et les webinaires sont consultables dans votre espace personnel sur le site 7j/7 et 24h/24, **date de fin d'accès après 5 ans, renouvelable ensuite en tant que membre de la SiiN Academy.**

Y-a-t-il une réduction si je suis plusieurs grandes formations complètes ?

Si vous désirez suivre également la formation complète en Nutrition Santé Micronutrition sur 3 ans pour compléter votre cursus, **vous bénéficierez alors de 20%** sur le prix de la formation des 3 ans. Cela ne s'applique qu'au paiement unique hors prévente.

Si vous désirez suivre également la formation complète en Neuro-Nutrition® pour compléter votre cursus, **vous bénéficierez alors de 25%** sur le prix de la formation en Neuro-Nutrition®. Cela ne s'applique qu'au paiement unique hors prévente.

Si vous avez l'up-to-date ASD encore active dans votre espace personnel (Membre SiIN Academy) : vous **recevez 100 crédits points** pour régler votre formation ASDPP : contactez le secrétariat pour que nous puissions vous mettre vos crédits points dans votre espace personnel.

Si vous avez suivi le cursus de NSD et de ASD et que vous désirez suivre les 2 perfectionnement pratique : ASDPP ET NMPP, vous recevez 50% sur le prix de votre 2ème formation de PP, par exemple 1450€ pour la NMPP + 725€ pour l'ASDPP ou si vous êtes SiIN Academy : 1305€ + 725€

Les conditions générales...

En vous inscrivant à la formation vous acceptez les conditions générales et spécifiques d'utilisation du site et E-learning de S.I.I.N

Les conditions sont disponibles sur le site SIIN :
<https://www.siin-nutrition.com>

La formation complète en Nutrition Santé de l'institut SiIN est une **formation unipersonnelle et protégée par les droits de propriété intellectuelle.**

- A votre première connexion, divers renseignements publiques sont repris et stockés à des fins de localisation et d'identification et sera par conséquent la référence d'utilisation pour vos connexions suivantes, vous ne pourrez pas suivre les cours si les références suivantes sont différentes de l'attribution de la première connexion, exemple si vous désirez suivre votre formation d'une autre ville vous devrez nous fournir un document officiel attestant que cette seconde adresse est bien la vôtre (cabinet, bureau...).

En cas de découverte de formation pluripersonnelle, les sanctions des conditions générales seront appliquées sans sommation.

- Vous reconnaissez que le contenu de cette formation est protégé par des droits de propriété intellectuelle.
Il vous est interdit de modifier, publier, transmettre, enseigner, distribuer, représenter, transférer ou vendre, créer des versions dérivées ou exploiter de quelque façon que ce soit une quelconque partie du contenu de cette formation, en tout ou en partie.
Le fait de télécharger le contenu de ce site ne vous donne aucun droit de propriété sur ce contenu. Il vous est strictement interdit de modifier le contenu ou de l'utiliser à d'autres fins, notamment sous forme imprimée. Il est interdit d'utiliser le contenu sur tout autre site ou sur tout autre réseau informatique, ou dans toutes autres formations, sans avoir obtenu l'autorisation écrite au préalable de S.I.I.N.

En cas de découverte d'utilisation du contenu sans autorisation préalable, les sanctions des conditions générales seront appliquées sans sommation.

- Vous reconnaissez que la marque Intelligent-Nutrition® est une marque appartenant à l'institut S.I.I.N. et est protégée juridiquement par le dépôt des marques, toute utilisation de la marque doit avoir obtenu l'autorisation écrite au préalable de S.I.I.N

L'Institut SIIN

S.I.I.N. France Sas

Scientific Institute for Intelligent Nutrition - Institut Scientifique pour une Nutrition Raisonnée

60, Avenue d'Iéna -75116 Paris-France
Numéro de déclaration d'activité 11754718475
IBAN: FR76 1350 7001 0431 2777 9213 012
IBAN: BE61 0689 0207 9617
Tél: +32 81 403 465

secretariat@siin-nutrition.com

N° SIRET 518 857 594 00015
TVA FR20518857594
BIC: CCBPFRPPLIL
BIC: CKCCBEBB
www.siin-nutrition.com

Organisme DPC 3031, Organisme Datadocké 0058382, Organisme référencé Kairos de Pôle Emploi

